



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

La société Kongress und Kursaal SA va exploiter un casino à la Rotonde

Une chance pour la ville de Neuchâtel

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a pris connaissance avec une vive satisfaction de la décision du Conseil fédéral qui a octroyé ce jour à la société bernoise Kongress und Kursaal AG une concession de type B pour l'exploitation d'un casino régional dans le bâtiment de la Rotonde, à Neuchâtel, propriété de la Ville.

Le Conseil communal salue la décision du Conseil fédéral qui a suivi le préavis de la Commission fédérale des maisons de jeux et opté pour un projet sérieux à tous égards. L'ouverture d'un casino en ville de Neuchâtel est une excellente nouvelle sur le plan touristique mais aussi pour les nombreux emplois que l'établissement ne va pas manquer de générer.

Le Conseil communal veillera à garantir la sécurité et le calme du quartier dans lequel s'ouvrira le casino, étant précisé que l'expérience de ceux de Berne et de Montreux par exemple démontre qu'il n'y a guère de problèmes à cet égard. Il prendra à son niveau toutes les mesures sociales nécessaires pour lutter contre la dépendance au jeu. L'exécutif rappelle par ailleurs que les responsables du projet retenu par le Conseil fédéral se sont engagés à créer une fondation en faveur du sport, de la culture et du social à Neuchâtel.

Les travaux de transformation du bâtiment de la Rotonde commenceront au mieux au début de l'année prochaine. Auparavant, le Conseil communal devra traiter les quelques oppositions qui ont été formulées lors de la mise à l'enquête qui précède la délivrance du permis de construire.

Neuchâtel, le 22 juin 2011

Direction du développement économique

Renseignements complémentaires : Alain Ribaux, directeur du développement économique,
tél. 032 717 71 01, courriel : alain.ribaux@ne.ch

Marco Paolini, chef du service de la promotion économique
tél. 032 717 71 05, courriel : marco.paolini@ne.ch